



**CUMUNITÀ  
D'AGGLUMERAZIONE  
DI BASTIA**

*Conseil du 22 février 2021*

**DELIBERATION DU CONSEIL**

**DE LA**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA**

**OBJET : TRANSFORMATION DE POSTES BUDGETAIRES**

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 22 février à 16h30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni à la mairie de San Martino di Lota, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO, sur convocation en date du 16 février 2021.

**PRESENTS :** ARMANET Guy, BATTESTI Gilles, BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jean-Jacques, CALLIER Jeanne, DE CASALTA Jean-Sébastien, DE GENTILI Emmanuelle, GONZALEZ COLOMBANI Carulina, LACAVE Mattea, LINALE Serge, LOMBARDO Florence, LORENZI Thérèse, MASSONI Jean-Joseph, MORGANTI Julien, MUSSIER Emma, PADOVANI Jean-Jacques, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGRINI Leslie, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, POLIFRONI Bruno, POZZO DI BORGO Louis, ROSSI Michel, SALGE Hélène, SAVELLI Jean-Michel SAVELLI, Pierre, SIMONI Pierre-Baptiste, TIERI Paul, TIMSIT Christelle, ZUCCARELLI Jean.

**ONT DONNE POUVOIR :**

GIAMARCHI Marie-Dominique	à	BATTESTI Gilles
MALAFRONTA Christine	à	BERTOLUCCI Marie-Christine
MILANI Jean-Louis	à	MASSONI Jean-Joseph
PETRI-GUASCO Emmanuel	à	ROSSI Michel
PIPERI Linda	à	TIERI Paul
POLISINI Ivana	à	COLOMBANI Carulina
ROMITI Gérard	à	LACAVE Mattea
SIMONPIETRI Pierre-Michel	à	LOMBARDO Florence

**ABSENTS :** SIMEONI Gilles, VESPERINI Françoise.

**QUORUM :** 14

Le Président constate le quorum et invite le Conseil à désigner son secrétaire de séance. M. Simoni Pierre-Baptiste est désigné secrétaire de séance.

**OBJET : TRANSFORMATION DE POSTES BUDGETAIRES**

Le Conseil de la Communauté d'agglomération de Bastia ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut de la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 34 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2020-09-29-001 du 29 septembre 2020 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant le renouvellement des membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia issu des élections des 15 mars et 28 juin 2020 ;

Vu le tableau des effectifs ;

Vu les rapports présentés ce jour ;

Considérant les motifs évoqués ci-dessous ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**DECIDE  
(A l'unanimité)**

De transformer les postes budgétaires suivants :

N° poste de travail	Poste de travail	N° poste budgétaire	Financement actuel	Nouveau financement
PT-00078	Assistant de suivi du transport urbain	PB-00244	Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux
PT-00036	Chef de service budget et comptabilité	PB-00036	Cadre d'emplois des rédacteurs	Cadre d'emplois des attachés territoriaux

**APPROUVE**

La modification du tableau des effectifs correspondante ;

**DIT**

Que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés seront inscrits au budget, aux chapitres et articles prévus à cet effet ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Après dépôt en préfecture  
le 08 MARS 2021  
et publication ou notification  
du 08 MARS 2021  
La Directrice de l'Administration Générale



LE PRESIDENT

*Louis Pozzo di Borgo*  
Louis POZZO DI BORGO

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans le délai de deux mois à compter du présent affichage et notification.